

# UNICE

THE VOICE OF BUSINESS IN EUROPE

SEULE LA VERSION PRONONCEE FAIT FOI

**Les milieux d'affaires européens soutiennent pleinement  
l'élargissement de l'Union européenne**

**- enjeux et défis -**

**Intervention du Baron Georges Jacobs,**

**Président de l'Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs  
d'Europe (UNICE)**

Forum industriel sur l'élargissement

Paris, 26 octobre 2000

\* \* \*

Excellences,  
Mesdames et Messieurs les sénateurs,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs,

L'élargissement de l'Union européenne est un projet de portée historique pour l'Europe tout entière. C'est une occasion unique qui s'offre à nous de renforcer la stabilité et la sécurité en Europe. Il suscite tout à la fois espoirs et craintes, de part et d'autre, et à tous les niveaux de la société, politiques, économiques et au sein de l'opinion publique en général. Aussi, c'est un grand honneur pour moi, à l'occasion de ce Forum Industriel sur l'Elargissement, d'aborder ce thème, du point de vue de l'entreprise, devant un public aussi distingué.

Avant de commencer mon exposé, je tiens à remercier tout particulièrement le MEDEF de son initiative et de toute l'organisation de cette rencontre. Je souhaite également remercier la Commission européenne qui a apporté tout son soutien à cette rencontre et tout spécialement la DG Entreprise qui nous a apporté toute son expertise sur les dossiers que les entreprises européennes et des pays candidats ont mis à l'ordre du jour de ce forum.

Mes remerciements vont également à la présidence française pour son précieux concours à cette rencontre et pour avoir mis à notre disposition un lieu aussi prestigieux, témoin des grands moments de l'histoire française, et qui débattrà dans quelques mois de l'élargissement qui nous rassemble aujourd'hui. Enfin, je vous remercie tous d'être venus si nombreux aujourd'hui, pour débattre et définir ensemble des propositions concrètes qui, du point de vue des entreprises, contribueront à faciliter les adaptations que l'élargissement implique.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, aujourd'hui, tout d'abord exposer brièvement certains des enjeux et défis que l'élargissement implique pour les hommes d'affaires actifs sur le terrain. J'aborderai ensuite les conditions que l'UNICE a identifiées pour un élargissement réussi, avant de répondre à quelques-unes des craintes les plus fréquemment formulées lorsque l'on parle d'élargissement de l'Union. Commençons par les enjeux.

A travers toute leur histoire, les démocraties d'Europe de l'ouest ont tissé des liens étroits, politiques, économiques, culturels avec les différents pays d'Europe centrale et orientale. Pendant de nombreuses années elles ont appelé la chute du mur de Berlin et la libéralisation des économies de ces pays. Maintenant que ces vœux sont devenus réalité, les pays de

l'UE ont renoué les liens avec ces pays. Il est maintenant de leur responsabilité, et dans l'intérêt réciproque des deux parties, de mener à bien le processus d'élargissement en cours.

Il convient en particulier de confirmer et de consolider l'extension d'un système politique et économique qui a apporté à l'Union la stabilité et la prospérité sans précédent qu'elle connaît aujourd'hui. Pour les pays candidats de la Méditerranée, la situation est quelque peu différente. L'adhésion à l'UE est une phase importante de leur modernisation.

Pour les entrepreneurs européens que je représente, l'élargissement n'est pas seulement une question d'histoire et de politique, il s'agit aussi d'affaires, c'est-à-dire d'échanges et d'investissements. Les accords européens, signés entre l'UE et les pays candidats, ont abouti à une profonde intégration économique entre l'UE et les pays candidats.

L'UE est de loin le premier partenaire commercial des pays candidats, avec des exportations de biens et services se montant à € 94 milliards par an, en augmentation de 20 % chaque année. Les entreprises de l'UE ont investi € 31 milliards dans les pays candidats depuis le début de la transition. Ces chiffres montrent que les milieux d'affaires ont déjà largement anticipé l'élargissement.

Puisque les relations économiques sont déjà si bien développées, pourquoi, me direz-vous, les milieux d'affaires veulent-ils aller plus loin et soutiennent-ils activement et fortement l'adhésion ? Ne seraient-ils pas satisfaits de la situation actuelle ?

La réponse est simple. En fait, l'élargissement apportera de nombreux avantages économiques supplémentaires, liés notamment à l'extension complète du marché intérieur:

1. 170 millions de nouveaux consommateurs dans le marché intérieur;
2. une augmentation de la productivité, grâce à l'amélioration et à l'optimisation des capacités de production et aux économies d'échelle réalisées;
3. l'abolition des contrôles aux frontières;
4. l'amélioration du climat des investissements par l'extension du cadre juridique en place dans l'Union. Pour les investisseurs, cela signifie davantage de stabilité et de transparence, donc de prévisibilité.

C'est pour toutes ces raisons que l'UNICE, au nom des entreprises européennes, soutient activement l'élargissement.

Les entreprises des États membres et des pays candidats ont un rôle clé à jouer dans le processus d'élargissement en cours. Deux raisons essentielles :

1. ce sont les entreprises qui auront, dans les pays candidats, à appliquer la majeure partie de l'acquis communautaire ;
2. ce sont les entreprises, qui à travers leur expérience sur le terrain, sont les mieux à même d'évaluer la situation concrète dans les pays candidats, les progrès réalisés mais aussi les problèmes qui subsistent.

Les milieux d'affaires européens et des pays candidats, notamment à travers leurs organisations professionnelles, et leur présence nombreuse aujourd'hui en témoigne, sont désireux de faire partager leur expérience concrète des affaires dans les pays candidats. Ils souhaitent ainsi apporter une contribution précieuse aux négociateurs de part et d'autre dans la recherche de solutions et mesures appropriées pour faire progresser le processus d'élargissement.

Dans cette perspective, l'UNICE a développé une stratégie sur l'élargissement qui s'organise autour de trois axes principaux :

**1<sup>er</sup> axe : La formulation des conditions que les entreprises considèrent essentielles au succès de l'élargissement.** L'UNICE a ainsi développé des positions détaillées sur les aspects de l'élargissement qui concernent les entreprises. Celles-ci servent de base pour le dialogue avec les négociateurs de part et d'autre. La dernière en date est du 2 octobre et est disponible pour tous ceux qui ne l'auraient pas encore reçue.

**2<sup>ème</sup> axe : Le renforcement des fédérations patronales des pays candidats** à travers notamment les échanges d'expériences. L'UNICE associe ainsi à ses travaux treize membres ou observateurs des pays candidats.

J'estime très important que les organisations représentatives des entreprises des pays candidats reçoivent tout le soutien dont elles ont besoin, en particulier pour aider leurs membres à mettre en œuvre les règles et réglementations de l'UE que l'élargissement implique. Certains membres de l'UNICE ont mené à bien un processus similaire il y a quelques années. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques est donc au centre de nos activités.

Quelques exemples : des tables rondes, réunissant les employeurs de l'UE et des pays candidats, sont organisées chaque année, sur les aspects sociaux de l'élargissement. Les conférences des partenaires sociaux sur l'élargissement s'inscrivent également dans cette approche.

**3<sup>ème</sup> axe : L'identification des problèmes concrets rencontrés** sur le terrain concernant l'adoption et la mise en œuvre effective de l'acquis communautaire. L'UNICE a mis en place une task force sur l'élargissement, qui compte un rapporteur pour chacun des pays candidats. Ces rapporteurs, issus du monde des entreprises, utilisent leur expérience personnelle et celle des réseaux de contacts qu'ils ont développés dans le pays concerné pour évaluer la situation concrète sur le terrain et suggérer des solutions aux problèmes rencontrés. Le Forum industriel sur l'élargissement est un exercice de cette nature, visant à analyser des questions concrètes et spécifiques pour y apporter des solutions pratiques.

Voilà pour les enjeux et les activités de l'UNICE; venons-en maintenant aux défis. A la lumière des développements historiques et des enjeux économiques que je viens d'évoquer, les commentaires sur les problèmes spécifiques soulevés par l'élargissement peuvent paraître secondaires. Ce n'est pourtant pas le cas, il est en effet essentiel que l'élargissement soit l'aboutissement d'un processus dynamique reposant sur des bases solides. Dans cette perspective, il faut en effet, de part et d'autre, poursuivre activement et achever les réformes nécessaires, sous peine de retarder gravement, voire de compromettre l'objectif final, à savoir une intégration réussie.

Permettez-moi de vous énumérer les trois conditions principales que l'UNICE a identifiées pour faire de l'élargissement un succès.

**La première condition, c'est le maintien du bon fonctionnement du marché intérieur –**

Les modalités transitoires qui risquent d'engendrer des distorsions de concurrence doivent être évitées. Il serait cependant irréaliste de penser que l'élargissement se fera sans périodes transitoires. Il est donc essentiel de s'assurer que celles-ci seront aussi limitées que possible, dans le temps et dans leur champ d'application.

Le maintien du bon fonctionnement du marché intérieur signifie aussi que les pays candidats ont non seulement la volonté d'appliquer et respecter l'acquis communautaire, mais ont également la capacité de le faire à tous les niveaux, d'où notre insistance sur l'amélioration des capacités de certaines administrations des pays candidats.

**La deuxième condition, c'est de mener à son terme la réforme des institutions de l'UE**

– La Commission européenne ne peut fonctionner avec 34 ou 35 commissaires, et il sera impossible au Conseil de prendre des décisions s'il conserve le système actuel dans une Union élargie. Le Conseil européen de Nice, sous présidence française, revêt donc une importance toute particulière. L'UNICE a transmis aux institutions communautaires des recommandations précises sur les divers sujets en discussion visant à assurer que l'Union élargie sera performante et efficace.

**La troisième condition, c'est un partenariat constructif entre gouvernements et entreprises**

– Les entreprises sont la force motrice de la croissance et de la création d'emplois. En outre, ce sont elles qui appliqueront une majeure partie de l'acquis. C'est pourquoi un dialogue actif entre les administrations et les entreprises est essentiel. Non seulement un tel dialogue facilite la mise en œuvre de l'acquis au niveau de l'entreprise, il permet également de renforcer la compréhension mutuelle et de mettre en place un cadre législatif et réglementaire adapté aux réalités des affaires.

Pour réaliser ces objectifs, l'UNICE, dans sa position du 2 octobre, a lancé les appels suivants :

**. d'une part, à l'UE pour qu'elle :**

1. conclue avec succès la conférence intergouvernementale lors du Conseil européen de Nice;
2. suive de près la mise en œuvre et le respect de l'acquis dans les pays candidats;
3. aille de l'avant en développant des positions claires sur les dossiers difficiles de la négociation afin que les négociations sur ces dossiers puissent être entamées dès que possible.

**. d'autre part, aux pays candidats pour qu'ils :**

1. accélèrent les travaux visant à aligner les législations nationales sur l'acquis communautaire;
2. continuent à développer activement les structures et capacités administratives nécessaires à la mise en œuvre et au respect cohérent du droit de l'UE;
3. renforcent le dialogue avec les entreprises.

Si la réalisation de ces conditions est essentielle au succès de l'élargissement, elle n'est pas suffisante pour le garantir. En effet, il n'y aura pas d'élargissement réussi tant que ce vaste projet n'aura pas le plein soutien de l'opinion publique de part et d'autre. Certains sondages sont aujourd'hui préoccupants. Ils indiquent une baisse marquée du soutien de l'opinion publique à l'élargissement, dans certains pays candidats aussi bien que dans certains États membres. Les traités d'adhésion devant être ratifiés par les parlements nationaux, à moins d'un fort soutien de la société civile nous risquons des difficultés importantes.

Aussi, l'UNICE a demandé, à maintes reprises, aux États membres et aux pays candidats de donner plus de visibilité à l'élargissement dans le débat national, d'expliquer clairement les avantages et les enjeux de l'élargissement et de répondre aux préoccupations légitimes exprimées. Elle se réjouit qu'une stratégie de communication ait été enfin adoptée. Les fédérations membres de l'UNICE sont prêtes à y jouer un rôle actif au niveau national.

Je souhaiterais maintenant aborder brièvement deux des préoccupations parmi les plus fréquemment évoquées lorsque l'on parle d'élargissement:

1. la crainte de larges flux d'immigrants des pays candidats dès l'application de la libre circulation des personnes;
2. la perte d'emplois, pour les travailleurs des États membres actuels, résultant d'une délocalisation de la production industrielle vers les nouveaux États membres où les coûts de production sont moins élevés.

Quelques éléments de réponse. D'abord concernant les flux migratoires. Cette question est manifestement très sensible, et il ne faut pas nier qu'il existe des facteurs favorables à l'émigration. Cependant des études sérieuses récentes indiquent que ces craintes relatives à des flux migratoires massifs sont largement injustifiées. Les estimations avancées sont de 335.000 personnes par an, ce qui représenterait 1,1% de la population totale de l'Union 35 ans après l'adhésion. Rappelons aussi qu'au moment de l'adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, des craintes similaires se sont avérées non fondées. En outre, pour des raisons démographiques à long terme et des motifs de compétitivité à court terme, l'Union a besoin de plus de travailleurs.

Concernant la deuxième crainte, à savoir que l'élargissement sera source de chômage dans les États membres actuels, parce que les entreprises de l'UE augmenteront leurs investissements dans les pays candidats après leur adhésion, la réponse est sans

ambiguïté. Certes, il faut s'attendre à des effets dynamiques de l'élargissement, surtout à court terme. Des activités sont déjà et seront délocalisées dans les pays candidats et certains secteurs seront plus affectés que d'autres. Mais il faut examiner la situation dans son ensemble.

- Premièrement, l'excédent commercial de l'UE vis-à-vis des pays candidats démontre que l'intégration économique a déjà créé des emplois dans l'UE.
- Deuxièmement, l'investissement étranger direct de l'UE est destiné, dans sa très grande partie, aux États-Unis et à d'autres pays à coûts élevés, ce qui contredit l'argument que les investissements sont inéluctablement attirés par les pays à faibles coûts.
- Enfin, le chômage de l'UE n'est pas dû au fait que les entreprises européennes investissent à l'étranger, mais avant tout au mauvais fonctionnement des marchés du travail en Europe. C'est un tout autre débat que je ne vais pas développer, mais qui est au centre des activités que l'UNICE mène à Bruxelles.

Pour terminer, j'évoquerai la question la plus fréquemment posée concernant l'élargissement. Quand les premiers pays candidats rejoindront-ils ou devraient-ils rejoindre l'Union ? Plusieurs dates ont été avancées dans les débats. L'UE elle-même s'est engagée à être prête d'ici la fin 2002, la Commission européenne veut voir l'élargissement avant la fin de son mandat en 2004, le commissaire Verheugen propose 2003 et le Premier ministre Blair 2004. Les pays candidats se sont eux aussi fixé des dates-butoirs, pour 2003 et au-delà.

Pour les milieux d'affaires, la réponse est simple. Les pays candidats devraient rejoindre l'Union lorsqu'ils satisfont pleinement aux critères économiques et politiques de Copenhague et lorsque l'Union a mis effectivement en place sa réforme interne et le cadre financier nécessaire à l'élargissement. Pas avant, pas après.

Mesdames et Messieurs,

L'élargissement est une occasion historique qu'il ne faut pas laisser échapper. Les défis sont nombreux mais les résultats accomplis à ce jour indiquent que nous sommes sur la bonne voie et que nous devons poursuivre activement le processus engagé. J'espère fermement qu'au niveau politique l'élan sera maintenu.

Les milieux d'affaires de l'UE et des pays candidats, comme en témoigne leur présence nombreuse aujourd'hui à ce forum industriel, sont, pour leur part, déterminés à poursuivre leurs actions séparément et conjointement pour faire de l'élargissement un succès.

Le forum industriel sur l'élargissement est un maillon de cette chaîne. Je vous souhaite des débats fructueux et des recommandations constructives, qui contribueront, je l'espère, à faire progresser effectivement le processus d'élargissement.

Je vous remercie de votre attention.

---